

Éradication de la châtaigne d'eau dans la rivière des Outaouais

Connaissez-vous la châtaigne d'eau ? Cette espèce exotique envahissante prolifère rapidement dans les eaux calmes et peu profondes. Elle nuit aux écosystèmes aquatiques, à la biodiversité et aux activités nautiques.

Cet été, le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS) procédera à l'arrachage manuel des châtaignes d'eau dans les baies et le long des rives de la Municipalité de Pointe-Fortune. Ces travaux seront réalisés par deux stagiaires en environnement à bord d'une chaloupe à moteur. Un drone sera aussi utilisé à des fins scientifiques pour repérer et faire le suivi des superficies occupées par les colonies de châtaignes d'eau. Ces interventions auront parfois lieu près des propriétés riveraines.

L'équipe du COBAVER-VS sera sur l'eau du 10 juillet au 30 septembre, du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Si vous souhaitez parler à une représentante du COBAVER-VS au sujet du projet, vous pouvez contacter Sophie Baril, la chargée de projet en écologie, en écrivant à l'adresse courriel : ecologie@cobaver-vs.org.

L'éradication de la châtaigne d'eau dans la rivière des Outaouais et le lac des Deux-Montagnes est rendue possible grâce au financement de la Fondation de la Faune du Québec, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges. Ce projet est aussi mené en partenariat avec Canards Illimités Canada et le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL).

Pour plus d'information sur la châtaigne d'eau, vous pouvez consulter la rubrique sur les espèces exotiques envahissantes du MELCCFP :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/chataigne-eau/index.htm>